



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 3 JUILLET 2014

## LA VÉRITÉ SUR LE CONFLIT SOCIAL DE GARDANNE

Aujourd'hui, la SNET/EON lance une nouvelle attaque et se retrouve encore les précurseurs de pratiques patronales scandaleuses dans la branche des IEG. En effet, la direction annonce la mise en activité partielle du site de Gardanne. Une telle annonce, dans un contexte déjà très compliqué, ne peut qu'envenimer la situation. La CGT a toujours prôné la négociation malgré le conflit qui nous oppose à notre direction.

Ce conflit a débuté le 14 janvier 2014 avec pour revendications principales le maintien de l'effectif statutaire au minimum constant, l'arrêt des externalisations de services et l'amélioration des conditions de départs pour les salariés pouvant y prétendre.

Pour rappel, la direction, à travers son P.D.G., s'était engagée, au début du projet Biomasse à maintenir au minimum l'effectif statutaire constant à 182 emplois. Ce n'est devenu une revendication pour les travailleurs de la Centrale et la CGT que lorsque la direction a une nouvelle fois remis en cause cet engagement.

Après avoir laissé les travailleurs de la Centrale de Gardanne en grève pendant plus de 4 mois la direction a, en mai dernier, enfin daigné ouvrir des négociations.

La SNET ne peut pas prétendre que les travailleurs avec la CGT mettent en péril l'équilibre économique de l'entreprise alors que la direction a attendu autant de temps avant de négocier avec les représentants CGT des salariés.

Il est important de rappeler que dans le cadre de la vente d'électricité liée à la production à partir de la Biomasse, l'entreprise va percevoir 2,6 milliards d'euros d'argent public sur une période de 20 ans. Aussi, lors des négociations, la direction nous a démontré que la seule Tranche 4 Biomasse de Gardanne dégagerait un bénéfice net entre 12,5 M€ et 35 M€ par an. Elle prétend ensuite ne pas pouvoir financer les 8 emplois manquant pour atteindre la revendication en termes d'emplois et pour répondre aux besoins pour le bon fonctionnement des tranches. De qui se moque t-on ?

Des négociations ont donc bien eu lieu entre le 23 mai et le 26 juin 2014 où la direction a rompu totalement le dialogue social par sms. Cette rupture fait suite au vote à l'unanimité des travailleurs réunis en assemblée générale qui refusent les propositions jugées insatisfaisantes d'un point de vue social et industriel.

**Pour autant, la CGT souhaite toujours poursuivre ces négociations pour trouver une issue favorable à ce conflit et l'a fait savoir à la direction du groupe EON et au pouvoir public.**

Il est clair que la direction dans sa stratégie de pourrissement du conflit, incrimine en permanence la CGT, ses représentants et les travailleurs du site. Elle est la seule responsable de l'échec de ces négociations. En janvier dernier la direction avait rompu les négociations en mettant en procédure de licenciement les secrétaires généraux du syndicat CGT. Peu de temps après, des dizaines de travailleurs ont été sanctionnés pour fragiliser la lutte en cours.

Malgré le refus de l'inspection du travail d'autoriser les licenciements des 2 secrétaires Généraux, la direction a fait appel de cette décision auprès du ministère. L'acharnement continu envers la CGT et les travailleurs qu'elle représente.

Ces stratégies n'ont fait que renforcer la mobilisation des travailleurs. La direction instaure unilatéralement un service minimum en cas de conflit par le biais d'une note d'organisation interne.

Toutes ces attaques n'ont qu'un seul but, essayer de casser la mobilisation des travailleurs et de les détourner de leurs revendications. Tout ça se faisant sous la menace régulière d'abandonner le projet Biomasse. Drôle de conception du dialogue social.

**Nous le rappelons encore aujourd'hui, la CGT souhaite la poursuite des négociations pour trouver une issue favorable à ce conflit. Nous en appelons à la responsabilité du groupe EON.**

Interlocuteurs :

Nadir HADJALI : 06 30 86 20 95

Nicolas CASONI : 06 11 03 34 18